



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

**N17**

21 MARS 2020

## SUSPENSION DES JOURS DE CARENCE

# Une mesure de justice sociale.

Le premier ministre Édouard Philippe s'est engagé au travers du projet de loi « *mesures d'urgences face au COVID 19* » la suspension des jours de carence pour les travailleurs du public comme du privé pendant tout l'état d'urgence sanitaire.

**La CFDT se réjouit de cette mesure de solidarité et de justice sociale.** Ce sont en effet les travailleuses et travailleurs qui continuent à effectuer les missions vitales de notre pays qui sont le plus exposés et tout particulièrement les soignants. Il était insupportable qu'ils soient en plus pénalisés financièrement.

**La CFDT salue donc cette mesure particulièrement attendue et rappelle toute sa reconnaissance aux personnels mobilisés et aux côtés desquels elle s'engage pour défendre leurs droits.**

### SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT  
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante